

LA PARENT-THÈSE

Septembre 2017
No 01

1. MOT DE LA DIRECTRICE

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous avons lancé notre année scolaire 2017-2018 sous le thème « Et toi, quel est ton super pouvoir? ». Les élèves participeront à différentes activités en lien avec les forces/les talents/les « super pouvoirs » de chacun, une photo en *Super Héros volant* a été prise et ils ont participé à une kermesse. Aussi, chaque élève a fabriqué son bracelet de « super héros » en indiquant la première lettre de son nom.

Soyez assurés que l'équipe-école mettra tout en œuvre pour la réussite scolaire de vos enfants en leur offrant un milieu de vie stimulant et accueillant. Aussi, la philosophie et les pratiques du Programme primaire du Baccalauréat International (IB) continueront de guider nos actions.

Je vous souhaite une année de collaboration, de partenariat et de belles réussites avec vos enfants, nos élèves.

Christine Lamy, Directrice

2. JOURNÉE PÉDAGOGIQUE À VENIR

Le lundi 18 septembre sera une journée pédagogique. Il **n'y aura pas d'école** à cette date, toutefois le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

3. HABILLEMENT

Nous vous rappelons que le port des shorts, des camisoles ou gilets qui laissent les épaules trop dénudées, ainsi que les vêtements déchirés et/ou imprimés d'un message violent ou vulgaire ou promouvant des produits illicites ou un habit de combat sont interdits à l'école.

Nous vous rappelons aussi que les enfants doivent être habillés en conséquence lorsque la météo annonce de la pluie puisqu'à moins d'une pluie abondante, les activités extérieures ont lieu.

4. RÈGLES DE CONDUITE ET UTILISATION DES ORDINATEURS

La présentation des règles de conduite a été faite aux élèves et elle sera faite prochainement lors d'un rassemblement au gymnase. Nous tenons à vous rappeler que les élèves se doivent de respecter ces règles qui apparaissent dans l'agenda. Pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, on y trouve aussi les politiques et règlements à respecter lors de l'utilisation des ordinateurs. **Ces règles doivent être signées le plus rapidement possible par l'élève et par le parent.**

5. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

La photographie scolaire aura lieu le lundi 11 septembre. La majorité des classes seront photographiées en avant-midi, mais certaines d'entre elles devront être rencontrées en après-midi seulement. Des photographies individuelles et en groupe seront prises. Il n'y a pas de reprise de photo, donc la présence de vos enfants est essentielle.

Notez que vous aurez le choix de 9 décors sur l'enveloppe que vous recevrez et l'achat pourra se faire par internet mais il n'y a aucune obligation de votre part d'acheter les photos.

6. MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE 2017-2018

ENSEIGNANTS		SERVICE DE GARDE	
DEGRÉ	NOM	DEGRÉ	NOM
Préscolaire	Stéphanie Gauthier Ferland	Préscolaire	Sabrina Brindamour
	Carole Hunter		Claire-Annette Gauthier
	Atnäé Lussier		Pierhugo Chiasson
1 ^{re} année	Isabelle Baribeau	1 ^{re} année	Marie-Ève Bernier
	Marie-Josée Bédard		Fabienne Landry
2 ^e année	Christine Carrier	2 ^e - 3 ^e année	Sylvie Boisvert
	Annie Gagnon		Louise Brisebois
3 ^e année	Nathalie Hamel		Irina Lissitsyna
	Caroline Villeneuve		Lise Thivierge
4 ^e année	Bianka Lévesque	4 ^e - 5 ^e année	Annie Arsenault
	Michèle Vallières		Jean-Sébastien Garant
5 ^e année	Chantal Dubois		Joanie Lafleur
	Chantal Hill		Nicole Lemay
	Catherine Shink		Amina Tedjini
6 ^e année	Pierre Côté	6 ^e année	Manon Ayotte
	Louis Trudel		Andréanne Filteau
JOUR CYCLE	NOM	AUTRE	
Préscolaire	Audrey Nadeau	FONCTION	NOM
1 ^{re} année	Julie Beaudoin	Directrice	Christine Lamy
3 ^e , 4 ^e et 6 ^e année	Chloé Savard-Fleurent		
SPÉCIALISTE	NOM	Secrétaire	Brigitte Bélanger
Éducation physique	Marie-Ève Couture		
	Marie-Claire Henry	Éducatrices spécialisées	Maude Aubé
Musique	Valérie Magnan		Andréanne Filteau
Anglais	Pascale Fontaine		
ORTHOPÉDAGOGUE	NOM	Psychologue	Jacynthe Lampron
	Kathleen Allaire		
		Orthophoniste	Zeina Constantin
FRANCISATION	NOM	Infirmière	Mélanie Martin
	Valérie Parent		
		Hygiéniste	Mélanie Boisvert

7. COMMUNICATIONS AVEC LES PARENTS ET PORTAIL-PARENTS

Depuis plusieurs années, les communications avec les parents se font par courriel. Il est primordial de nous aviser si vous n'avez pas inscrit d'adresse courriel sur la fiche d'inscription ou si vous avez changé d'adresse courriel. Les parents qui sont séparés devront s'assurer que nous possédons leur adresse courriel. Notre liste d'envoi sera constituée de ces adresses.

IMPORTANT : Afin que nous puissions apporter des corrections à votre adresse courriel, veuillez vérifier si vous avez reçu la convocation à l'assemblée générale des parents qui a été envoyée ce mardi. Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez communiquer avec le secrétariat

Dans le même ordre d'idées, la 1^{re} communication et les bulletins seront déposés sur le **Portail de la commission scolaire**. Il est important de vous y inscrire, si ce n'est pas déjà fait, puisqu'il **n'y aura pas de copie papier imprimée**. Par le biais du Portail, vous pourrez aussi voir votre facture du service de garde.

Les modalités pour s'inscrire sont simples : il s'agit d'entrer sur le Portail Parents <https://portailparents.ca/accueil/fr/>. Cliquer sur « se connecter » et « créez un compte », tapez votre adresse de courriel, celle fournie lors de l'inscription, pour vous identifier. Votre mot de passe est : (motpasse). À votre premier accès, vous serez invité(e) à choisir une question et une réponse secrètes de même qu'à changer votre mot de passe. Cette question et cette réponse vous permettront de retrouver éventuellement votre mot de passe si vous l'oubliez.

Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

8. DOCUMENT LA RENTRÉE SCOLAIRE

Vous recevrez prochainement un document sur la « Rentrée scolaire 2017-2018 ». Vous y retrouverez plusieurs renseignements sur le fonctionnement et les mesures de sécurité à l'école. Il est important de le lire et de le conserver pour y référer si nécessaire.

9. ASSURANCES

Nous vous rappelons **qu'il est important de vérifier avec votre compagnie d'assurance personnelle si votre police contient une clause « spécial étudiants »**. Sachez que la plupart des compagnies offrent cette couverture pour une petite prime d'environ 20 \$ par année.

10. ACTIVITÉS SPORTIVES

La Commission scolaire de la Capitale organise chaque année des activités sportives qui réunissent toutes les écoles primaires et secondaires qui souhaitent y participer. Le championnat local de cross-country sera la première activité de l'année 2017-2018 et aura lieu le lundi 18 septembre en avant-midi, aux Sentiers du Moulin du Lac-Beauport. Les élèves désireux d'y participer recevront le formulaire d'inscription.

11. PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES ET DES SORTIES ÉDUCATIVES

Comme l'an passé, le paiement des effets scolaires et des sorties éducatives pourra se faire par internet. Vous recevrez au mois d'octobre, dans le sac d'école de votre enfant, la facture acquittée. Veuillez noter qu'il est toujours possible de payer comptant ou par chèque au nom de l'école internationale de Saint-Sacrement.

12. DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Le vendredi 29 septembre 2017 est la date retenue par le MEES pour confirmer la fréquentation scolaire de votre enfant. Il doit ABSOLUMENT être présent à l'école sinon vous devrez vous déplacer pour venir signer une formule de déclaration de fréquentation scolaire. Nous vous informons cette année afin que vous puissiez prévoir vos rendez-vous, si tel est le cas.

13. SALON « MON ÉCOLE, MON AVENIR »

Le Salon Mon école, mon avenir est offert aux futurs élèves du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes pour découvrir les programmes de formation, les activités parascolaires, le dynamisme des milieux et les différents services offerts dans nos établissements.

Allez y découvrir les programmes de formation, rencontrer le personnel des écoles, discuter avec des élèves, assister à des conférences, trouver les réponses à vos questions, bref choisir l'école qui contribuera à bâtir l'avenir de votre enfant!

C'est un rendez-vous le dimanche 1^{er} octobre prochain, entre 9 h et 15 h, à l'école secondaire La Camaradière!

14. SÉCURITÉ

Aux abords de l'école

Pour assurer un maximum de sécurité aux abords de l'école, nous demandons à tous les parents d'être vigilants sur les points suivants :

- ne pas stationner en double sur la rue Frontenac. C'est dangereux pour vos enfants qui descendent de l'auto et pour les autres qui passent entre les voitures;
- ne pas laisser votre enfant descendre de l'auto du côté gauche, soit du côté de la rue;
- entre 7 h 45 et 8 h 10, éviter de stationner à l'endroit réservé à l'autobus. Ceci pour permettre au chauffeur de garer son véhicule au bon endroit et aux élèves d'en descendre de façon sécuritaire.

Il est cependant permis d'utiliser cet espace pour faire descendre un élève, à condition de repartir aussitôt.

15. CONSIGNES DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES INCONNUS AUTOUR DES ÉCOLES



En ce début d'année scolaire, le Service de police de la Ville de Québec et la direction de l'école sollicitent votre vigilance concernant la présence d'inconnus aux abords des écoles. Aucun événement ayant de graves conséquences n'a été rapporté, mais nous jugeons opportun de faire un rappel des consignes de sécurité aux enfants.

Les enseignants se chargeront d'effectuer un suivi en classe au cours des prochains jours afin de sensibiliser les élèves aux règles de conduite à suivre dans un tel cas. Les éducateurs et les éducatrices du service de garde ainsi que les éducatrices spécialisées responsables sont également avisés et assureront une vigilance accrue.

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police qui doivent être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photographier » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

Nous faisons appel à votre collaboration pour être vigilants auprès de votre enfant et pour reprendre avec lui ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux par rapport à cette situation.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Nous vous demandons de nous signaler toute problématique qui pourrait survenir afin que l'école puisse intervenir promptement auprès de votre enfant ou de toute autre personne.


Christine Lamy, directrice